

Contrat d'apprentissage

Chargé(e) de communication

La structure

Si vous êtes passionné(e) par l'univers du sport et que vous souhaitez mieux connaître la vie dans une Fédération Olympique, la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade (FFME) recherche un contrat d'apprentissage Communication pour travailler avec elle sur le déploiement de ses missions Communication. Association Loi de 1901, forte de ses 101 000 licenciés la FFME avant la Covid 19 est une fédération en croissance constante depuis plus de 10 ans et sera olympique pour la première fois aux Jeux Olympiques de Tokyo en 2021 et le deviendra sans doute aux Jeux Olympiques d'hiver de Cortina d'Ampezzo.

Description du poste

Le contrat d'apprentissage, chargé(e) de communication, est directement rattaché au Directeur du Département « Communication, Marketing, Événementiel » de la FFME mais également aux responsables Communication et Marketing au sein du Département. Ses missions seront principalement :

- Collaborer à l'animation des réseaux sociaux et production de contenus à destination des réseaux sociaux de la fédération en application de la stratégie du Département
- Contribuer à la production de contenus écrits : comptes rendus de compétitions, contenus sur les actions de la fédération, actualités des équipes de France, communiqués de presse...
- Contribuer à la création de reportings des audiences, des retombées médias et des sujets médias en cours
- Contribuer à la gestion des relations média de la fédération en relation avec les départements concernés à la fédération
- Constituer un appui opérationnel sur les sujets marketing de la fédération (gestion opérationnelle du site e-commerce, notamment)
- Effectuer un travail de veille stratégique

Diplôme et compétences attendues

Master 2 en Communication/Marketing ou École de Commerce spécialisation Communication/Marketing
Motivé(e), rigoureux(se), autonome, vous avez les compétences suivantes :

- Capacité d'analyse
- Capacité à animer des réseaux
- Rigueur
- Compétences informatiques

Conditions du contrat d'apprentissage

- Poste basé au siège de la FFME, 8/10 Quai de la Marne, 75019 PARIS
- Rémunération : dispositions légales
- Prise en charge de 50% du titre de transport
- Tickets restaurant
- 35 heures

Lettre de motivation + CV à adresser à Florian KUNCKLER – Directeur
« Communication, Marketing, Événementiel » (recrutement@ffme.fr)

8-10 quai de la Marne - 75019 PARIS

T. +33 (0)1 40 18 75 50
F. +33 (0)1 40 18 75 59

www.ffme.fr